

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 8 février, 2021
à 19h00 tenue par vidéoconférence.

Présents par vidéoconférence : La mairesse Colleen Larivière, les
conseillers Denis Dubeau, Joe Belanger, Émile Morin, Terry Racine,
Donald Graveline et John Stitt.

*Un enregistrement de cette réunion sera affiché sur le site Web
de la municipalité.

Également présente : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Colleen Larivière préside la
réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2021-02-19 Il est proposé par Donald Graveline et résolu unanimement
d'adopter l'ordre du jour du 8 février 2021.
Adopté

Adoption du procès-verbal

2021-02-20 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'adopter
le procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2021.
Adopté

Rapport annuel de l'inspecteur municipal

2021-02-21 Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'adopter le
rapport annuel 2020 de l'inspecteur municipal.
Adopté

FINANCE

Paiement des comptes

2021-02-22 Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité
d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le
paiement des factures payées avant cette réunion.
Adopté

Factures mensuelles

Factures payées : 28 927,69 \$.

Factures à payer : \$ 27 279,61 27 279.61

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de
Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles
pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 56 207,30
\$ pour le mois de février 2021.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

2021-02-23

Règlement 2021-244 sur le taux d'imposition de 2021 pour déterminer le taux d'imposition et le taux d'intérêt sur les arriérés pour les Année fiscale 2021.

Considérant le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Denis Dubeau lors d'une séance du conseil tenue le 11 janvier 2021 à l'effet que le présent règlement serait présenté pour adoption ;

Attendu qu'un projet de règlement 2021-244 a été présenté à la réunion ordinaire du conseil le 11 janvier, 2021 ;

En conséquence, il est proposé par Denis Dubeau et résolu et statué à l'unanimité par le conseil municipal de la municipalité de Litchfield d'adopter le règlement sur les taux de taxes 2021-244 comme suit :

SECTION 1 TAUX D'IMPOSITION GÉNÉRAL 2021

ARTICLE 1-1

Que le taux général de 0,70\$ par 100\$ de valeur indiquée dans le rôle d'évaluation, soit mis en application pour l'année fiscale 2021 sur tous les immeubles imposables situés dans la municipalité de Litchfield.

SECTION 2 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRIÉRÉS D'IMPÔTS 2021

ARTICLE 2-1

À partir du moment où les taxes sont en souffrance, les soldes impayés porteront intérêt au taux annuel de 5 %.

DE DÉTERMINER LE TAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES POUR L'EXERCICE 2021

SECTION 3 TAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES 2021

ARTICLE 3-1

Le taux pour l'enlèvement des ordures sera un taux fixe de 120 \$/unité, pour inclure toutes les résidences, les chalets, les camps et/ou tous les domiciles situés sur le territoire de la municipalité de Litchfield.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

Authentification des dépenses supplémentaires liées à la réparation de l'éclairage extérieur du garage et de la cour municipale.

2021-02-24

Attendu que le conseil a approuvé la dépense de 400 \$ pour la réparation de l'éclairage extérieur du garage et de la cour municipale ;

Alors que l'estimation de 400\$ ne concernait que la main-d'œuvre ;

Alors que la dépense finale était de 1506,40 \$:

Par conséquent,

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'authentifier le montant supplémentaire de 1106,40 \$. Cette dépense autorisée à partir du poste budgétaire " réparations du garage " du budget prévisionnel 2021.

Adopté

- 2021-02-25** Achat d'une garantie prolongée pour le camion Western Star 2020
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'acheter la garantie prolongée pour le camion Western Star 2020, pour une durée de 84 mois/241 500 km au coût de 7638,00 \$ réparti sur 7 ans à 1091,14 \$/an. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " garantie prolongée " du budget prévisionnel 2021.
Adopté
- 2020-02-26** ACCORD AVEC LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-CALUMET ISLAND
ATTENDU QUE la Municipalité de l'île du Grand Calumet a déposé une demande auprès de la Commission municipale du Québec, visant la conclusion d'une entente intermunicipale sur le partage des droits des matériaux assujettis provenant d'un site de carrière et/ou de sablière qui sont susceptibles de passer sur un chemin public municipal, articles 78.1 et, en particulier, l'article 78.13 de la *Loi sur les compétences municipales* ;
ATTENDU QUE la municipalité a soumis un projet d'accord depuis plusieurs mois à la municipalité de l'île du Grand Calumet ;
ATTENDU QUE la municipalité de Grand Calumet Island a finalement accepté de signer l'entente suite à sa résolution 2021-01-005 ;
ATTENDU QUE le conseil est prêt à signer l'accord applicable à compter du 1er janvier 2021 ;
ATTENDU QUE la signature de l'entente mettra fin au litige devant la Commission municipale du Québec dans le dossier no CMQ-67364;
PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par Donald Graveline et résolu unanimement
QUE le conseil accepte de signer l'entente intermunicipale relative au partage des droits des matériaux assujettis provenant d'un site de carrière et/ou d'une sablière avec la municipalité de Grand Calumet Island, telle que soumise au conseil municipal ;
QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Bertrand, et la mairesse, Mme Colleen Larivière, à signer l'entente intermunicipale ;
QUE copie de cette résolution soit transmise à la Commission municipale du Québec afin de l'informer de l'entente intermunicipale entre les deux municipalités ;
QUE le conseil demande à la Commission municipale du Québec de fermer le dossier NoCMQ-67364 en conséquence.
Adopté
- 2021-02-27** Renouvellement de l'adhésion au CHIP
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser l'adhésion au CHIP pour 2021. Cette dépense de 60,00\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "frais d'adhésion" du budget prévisionnel 2021.
Adopté
- 2021-02-28** Frais annuels de Telmatik
Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des frais annuels du système d'alerte TELMATIK. Le

Février 2021

montant de 1500,00\$ + taxes est autorisé à partir du poste budgétaire "système de communication" du budget prévisionnel 2021.

Adopté

Authentification des dépenses pour la mise à jour de la trousse de premiers secours selon les exigences du COVID-19 par la CNSSET.

2020-02-29

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'authentifier la dépense de 111,45 \$ pour les fournitures nécessaires à la mise à jour de la trousse de premiers soins afin qu'elles soient conformes aux exigences de la CNSSET COVID-19.

Adopté

LES RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement du contrat du directrice générale

2021-02-30

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de la directrice générale, Julie Bertrand.

Celui-ci est valide du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024.

Il est également résolu de modifier le contrat pour augmenter le temps de vacances d'une semaine supplémentaire par an.

Il est également résolu que le maire Larivière est autorisé à signer le contrat.

Adopté

HALTE

2021-02-31

Demande d'ouverture de la Halte municipale pour l'hiver afin de permettre aux citoyens de glisser sur la colline.

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'ouvrir la Halte afin de permettre aux citoyens de glisser sur la colline. Il est noté que les toilettes resteront fermées et que toutes les directives de Covid-19 doivent être suivies.

Adopté

AJOURNEMENT

2021-02-33

Il est proposé par Joe Belanger et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19h15.

Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale